



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro: oléagineux et coûts de production

- Marché international des céréales
- Marché des oléagineux **1**
- Oléagineux : Production et attribution
- Marché des huiles et importations **2**
- Marketing pour l'huile de colza
- Variétés de colza : critère de **3**
- Journée „Collaborations en grandes cultures“
- Indice des prix des intrants **4**

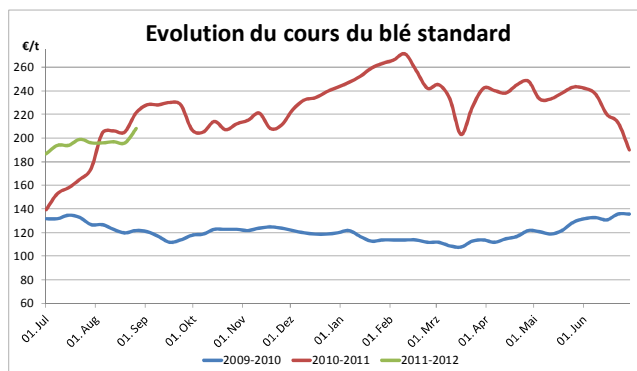
Céréales sur les marchés internationaux : stabilité durable ?

Ces trois dernières années, les prix internationaux des céréales panifiables et fourragères ont subi des changements importants. La récolte 2009, suite à l'euphorie de 2007 et 2008, affichait des prix au plancher d'environ 100 Euros/t pour l'orge et 120 Euros/t pour le blé de qualité standard. Dès juillet 2010, les choses basculent et tant les fourragères que les panifiables voient leurs prix progresser fortement, atteignant un niveau record en début d'année 2011 (217 Euros/t pour l'orge ; 271 Euros/t pour le blé). Malgré une tendance constatée à la baisse et de fortes fluctuations, le niveau de prix semble se stabiliser aux alentours de 200 Euros/t pour un blé panifiable de qualité standard et de 195 Euros/t pour une orge fourragère.

Les fortes hausses et baisses de prix sont la preuve que la spéculation existe sur les marchés des matières premières agricoles. Les crises

économiques, les bouleversements politiques ou les incertitudes sur les récoltes se répercutent directement sur les prix des produits agricoles, situation renforcée encore par des stocks mondiaux de céréales qui peinent à se reconstituer. A la fin août 2011, la demande en céréales avait progressé de 1.8 % par rapport à l'année précédente, alors que

la production augmentait de 3.4 % pour la même période. Malgré cela, la consommation croît plus rapidement que les quantités produites et les stocks mondiaux ont à nouveau diminué, laissant des réserves correspondant à 68 jours de consommation mondiale, alors que le seuil critique est fixé à 65 jours.



Source: MATIF

Oléagineux : tendance positive pour les prix

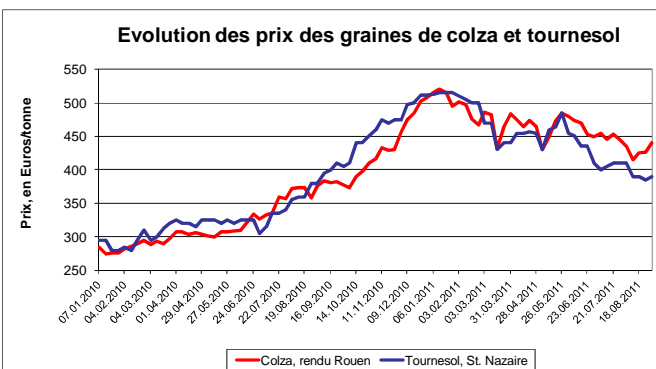
Après un pic en mars 2008, le prix des oléagineux atteignait le creux de la vague en octobre 2009. Depuis cette date, la progression a été régulière jusqu'à atteindre un nouveau sommet en janvier 2011, où les prix des graines de colza et de tournesol frisaient les 520 Euros par tonne. Malgré les fluctuations encore importantes sur les marchés internationaux, les prix des graines de colza et de tournesol demeurent à un niveau intéressant.

Le marché des graines suit la même tendance que celui des huiles végé-

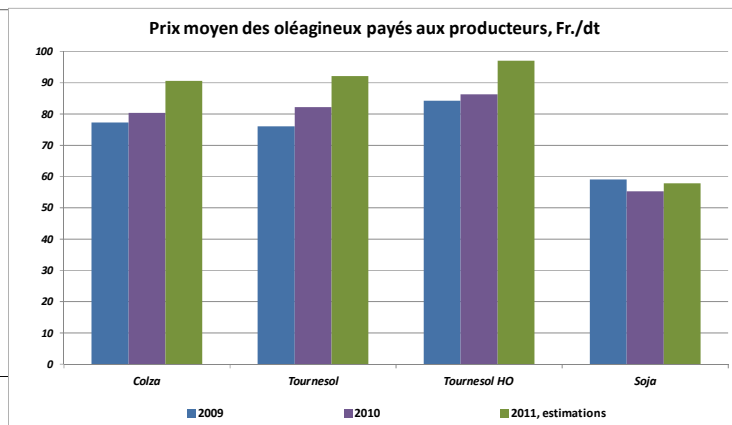
tales. Alors qu'en Suisse les contrats pour les oléagineux se font essentiellement durant les mois de mars à mai de la saison en cours, l'année 2011 a été marquée par un retard dans la signature des contrats, dû aux prix élevés en début d'année.

Comme les prix producteurs ont pour base les prix de l'huile et des tourteaux, les prix élevés des huiles végétales se répercutent jusqu'aux agriculteurs. Ainsi, pour la récolte 2011, les prix moyens PER payés aux producteurs devraient bénéficier d'une progression importante,

selon les données fournies par swiss granum en juin 2011. Avec les fortes fluctuations de l'Euro et sur les marchés, les prix à l'importation des huiles varient fortement et, avec eux, les prix payés au producteur. Il est par conséquent difficile de prévoir quels seront les prix effectifs pour la récolte 2011 et d'autant plus difficile de dire ce que seront les prix l'année prochaine.



Source : CETIOM (cotations), swiss granum et estimations FSPC (prix producteurs)



Décision de la FSPC :

Les soutiens pour la récolte 2012 de tournesol ont été augmentés de Fr. 2.-/dt.

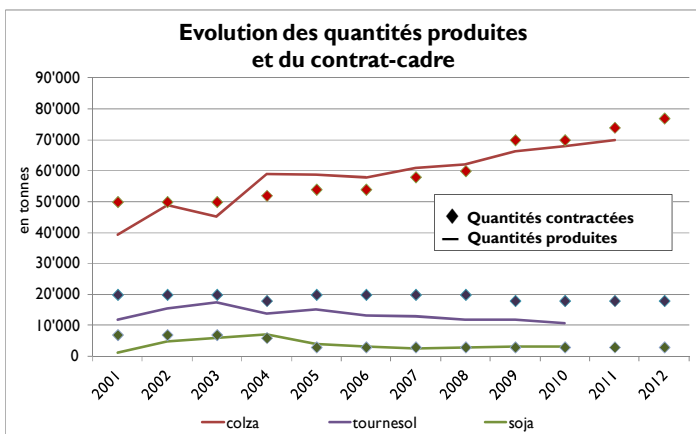
Culture : bonne récolte 2011 de colza**Récolte 2010**

Le contrat cadre 2010 prévoyait pour le secteur alimentaire 70'000 t de colza, 18'000 t de tournesol (dont max. 12 000 t de variétés « high oleic ») et 1'500 t de soja, soit les mêmes quantités que pour la récolte 2009. Par ailleurs, 1'500 t de soja étaient prévues pour le secteur fourrager. A l'issue de la transformation de la récolte 2010, les quantités suivantes ont été annoncées au pool de production oléagineux :

	Colza	Tournesol conv.	Tournesol HO	Soja
Sous-total		2'700	6'510	
Total	71'402	9'210		2'649

La totalité du colza cultivé initialement comme matière première renouvelable (MPR) a finalement été mise en valeur dans le secteur alimentaire, afin de satisfaire la demande de ce secteur. Il a ainsi été possible d'atteindre la quantité cible de 70'000 t du secteur alimentaire.

Source: FSPC, SwissOlio, swiss granum



Pour ce qui est du tournesol, il subsiste toujours un déficit important par rapport aux 18'000 t souhaitées. Finalement, en ce qui concerne le soja, le volume cible a été relativement bien atteint.

Récolte 2011

Les quantités du contrat cadre 2011 ont, pour le colza, été augmentées à 74'000 t, soit 4'000 t de plus par rapport à 2010. Les quantités attribuées ainsi que les premiers recensements de récolte laissent penser que les besoins en colza seront couverts. Swiss granum estime actuellement la quantité à environ 70'000 t, colza MPR compris. Si cette estimation bénéficie d'une augmentation de 5 % par rapport à 2010, la quantité totale de colza pour la récolte 2011 pourrait atteindre 75'000 tonnes. En effet, malgré les conditions sèches durant le printemps, les estimations de récoltes sont très prudentes, alors que des rendements record ont été constatés dans certaines régions. Même si les différences entre les régions, entre les modes de culture (extenso / conventionnel) et entre les variétés standard et les variétés HOLL sont parfois importantes, l'année 2011 bouclera avec des bons rendements en colza.

Pour le tournesol, il faut craindre un nouveau recul. Les quantités de soja devraient rester stables. Il faudra naturellement patienter jusqu'à la fin de récolte pour obtenir des estimations plus précises.

Attributions d'oléagineux 2012

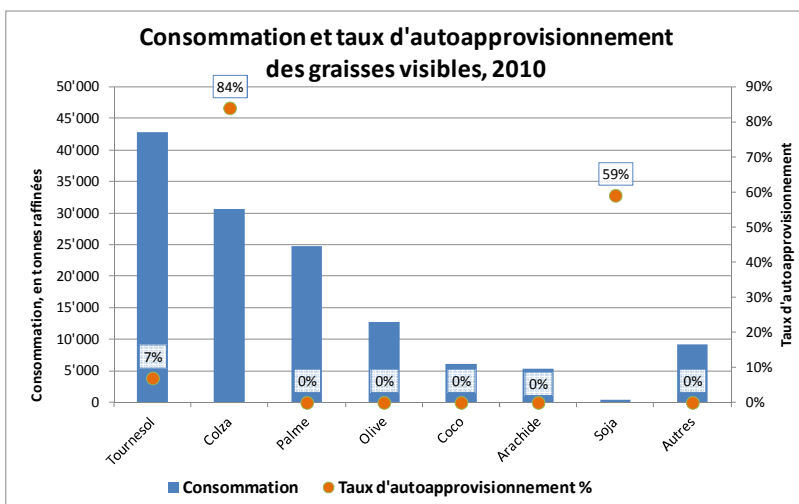
Le contrat-cadre 2012 avec les huileries prévoit 77'000 t de colza, 18'000 t de tournesol et 1'500 t de

soja. Suite à la création du pool de production « oléagineux », des contrats analogues sont conclus avec d'autres transformateurs, permettant d'augmenter les quantités de soja de 1'500 t destinées au secteur fourrager.

Les huileries, par le contrat-cadre, s'engagent à prendre en charge les quantités cibles alors que la FSPC met tout en œuvre pour produire les quantités souhaitées, au travers d'un système de contrat de production (attribution).

Dans la pratique, les producteurs annoncent la quantité qu'ils prévoient de produire. Selon l'offre et la demande, la FSPC attribue ensuite une quantité à chaque producteur. Les quantités ainsi attribuées font l'objet d'un contrat de production. Comme pour la récolte 2011, les attributions sont effectuées de manière centralisée. Le mandat a été confié à cet effet à d'Agrosolution SA et le financement est assuré par le pool de production « oléagineux ».

L'attribution du tournesol et du soja pour 2012 est actuellement en cours, raison pour laquelle il est encore difficile de donner des chiffres. Pour la récolte 2013, il est prévu d'offrir la possibilité de s'inscrire online (pour tous les producteurs ayant communiqué leur adresse e-mail à Agrosolution). Les producteurs qui ne souhaitent pas utiliser cette possibilité recevront automatiquement les documents d'inscription par poste.

Marché des huiles : taux d'autoapprovisionnement variables

Source: SwissOlio

Les graisses « visibles » comprennent l'ensemble de graisses que nous apportons volontairement dans notre alimentation. Elles sont opposées aux graisses dites « invisibles », qui font partie des produits industriels tels les plats préparés, les soupes, etc.

En Suisse, le marché des graisses visibles est composé des huiles alimentaires (46.0 %), des graisses alimentaires (19.1 %), du beurre (23.3 %) et des margarines et minarines (11.6 %), soit un total de 182'919 tonnes en 2010.

Le marché des huiles alimentaires végétales est largement dominé par

l'huile de tournesol, qui représente 32.5 % de part de marché. L'huile de colza, suite à une forte progression ces dernières années, prend la deuxième place avec 23.2 % de part de marché, suivie par l'huile de palme (17.6 %) et l'huile d'olive (9.3%).

Les taux d'auto-approvisionnement en Suisse sont très différents selon le type d'huile végétale. Alors qu'en moyenne suisse, la production indigène couvre les 21.9 % des besoins, nous sommes auto-suffisants à 84 % pour l'huile de colza, 59 % pour l'huile de soja et seulement 7 % pour l'huile de tournesol. La part manquante pour ces trois huiles ainsi que l'ensemble des autres huiles végétales doivent être importées.

Commission « Huile de colza » : des chiffres réjouissants!

La Commission « Huile de colza suisse » procède à des contrôles réguliers à plusieurs niveaux afin de déterminer le succès obtenu par les mesures de marketing. Pour ce faire, les consommateurs, d'une part, sont questionnés et, d'autre part, le marché des huiles est analysé, dans le but de déterminer à temps les développements ou tendances qui se dessinent.

Selon les consommateurs questionnés, le travail de marketing fourni bénéficie d'une image positive. Le colza est largement connu, tout comme la publicité pour l'huile de colza. Cette huile est considérée comme un produit suisse sain (qualité élevée, digne de confiance, etc.). L'effet de la publicité a un effet positif essentiellement chez les nouveaux consommateurs. La publicité pour l'huile de colza suisse est considérée comme sympathique et rafraîchissante, compréhensible et originale.

L'analyse de marché fournit deux indications. Premièrement, le marché des huiles végétales a diminué entre 2009 et 2010, tant au niveau des quantités que de la valeur. Entre décembre 2009 et décembre 2010, une baisse de 2.2 % de la quantité, respectivement 6.1 % de la valeur, a été constatée. Cette tendance s'est poursuivie durant le premier semestre 2011.

Les huiles les plus utilisées par les ménages suisses (sans la gastronomie) sont celles de tournesol et d'olive, avec des parts de marché de

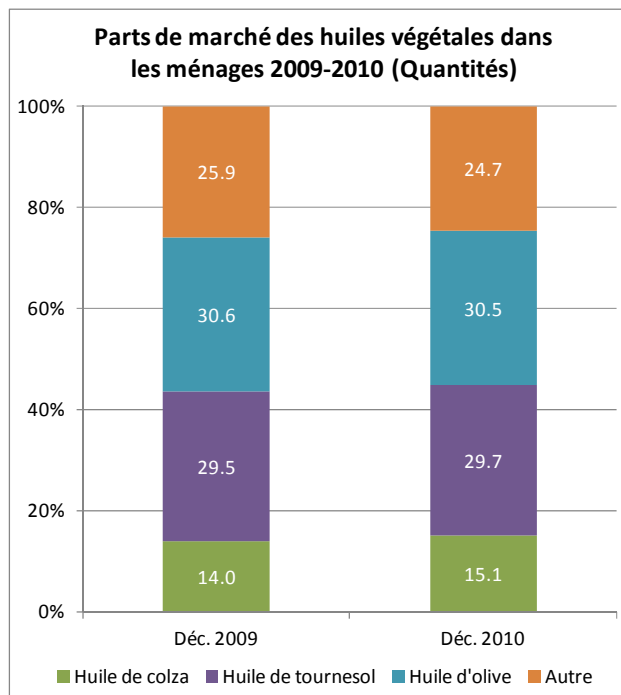
30 % chacune. L'huile de colza arrive en troisième position avec 15 % de parts de marché (cf. graphique) et s'en sort relativement bien en prenant de l'importance à la fois sur les quantités et sur la valeur. Quant à l'huile de tournesol, elle maintient sa part de marché.

La comparaison entre les parts selon la valeur ou selon la quantité montre que l'huile d'olive se situe plutôt dans un segment de prix élevés (la part de sa valeur est plus grande que la part de sa quantité), alors que les huiles de colza et de tournesol se situent en-dessous de la moyenne des prix.

Mesures 2011

Afin d'accroître la popularité de l'huile de colza, des stands ont été placés dans plusieurs centres commerciaux en Suisse alémanique. En Suisse romande, l'huile de colza suisse sera représentée au „Salon Suisse des Goûts et Terroirs“ à Bulle du 28.10 au 01.11.2011. A cette occasion, un stand sera réalisé en collaboration avec la Fondation Suisse de Cardiologie, qui prendra la tension artérielle des visiteurs intéressés. Les atouts gustatifs et bénéfiques pour la santé de l'huile de colza seront présentés. De plus, des huiles de colza, des pralinés ou des pâtisseries à l'huile de colza pourront être dégustés. De l'huile de colza sera également proposée à la vente.

L'huile de colza pourra ainsi exprimer toute sa saveur, sur la base de faits et de discussions directes avec



Source: Commission « Huile de colza », Panel des ménages

les visiteurs. Un concours permettra à ces derniers de tester ses connaissances et de gagner des prix attrayants (2 vélos électriques d'une valeur de Fr. 3'500.- chacun et des bons d'achat à la Coop d'une valeur de Fr. 250.-). Alors n'hésitez pas : venez visiter le stand !

Variétés de colza : critères de choix

Deux types de variétés alimentent le marché suisse du colza. Les variétés classiques, dont l'huile riche en Omega-3 est destinée surtout à la cuisine froide, et les variétés HOLL (High Oleic Low Linolenic) pour la friture.

L'objectif des tests variétaux consiste à choisir parmi les variétés sélectionnées en Europe celles qui sont les mieux adaptées aux conditions suisses. C'est généralement après 3 ans (exceptionnellement après 2 ans ou 1 an) d'expérimentation dans les essais réalisés par Agroscope ACV et ART que les meilleures variétés sont inscrites sur la liste recommandée de swiss granum. Toutes les variétés doivent être du type double zéro (00, soit sans acide érucique et avec de faibles teneurs en glucosinolates). La « valeur globale » de chaque variété testée est calculée en tenant compte du ren-

dement relatif (par rapport à 3 variétés standards) et de diverses notes établies par bonus/malus pour la précocité (humidité du grain à la récolte), la tolérance aux maladies (phoma et sclérotiniose), la résistance à la verse et la richesse en huile. Pour les variétés HOLL, la teneur en acides gras de l'huile est importante: proche de 80 % d'acide oléique et en dessous de 3 % pour l'acide alpha-linolénique. D'autres caractéristiques sont observées à titre indicatif seulement: hauteur des plantes, précocité à la floraison ou teneur en Omega-3 pour les variétés classiques. Seules les variétés dont la « valeur globale » est supérieure aux variétés les plus cultivées ou celles qui présentent des caractéristiques recherchées par la filière des oléagineux sont proposées pour inscription sur la liste recommandée.

Didier Pellet, Agroscope Changins-Wädenswil
didier.pellet@acw.admin.ch



Source: FSPC - N. Repond

Collaborations inter-exploitations pour les grandes cultures, c'est possible ?

Le 16 novembre prochain aura lieu, à Zollikofen, une journée sur le thème des collaborations inter-exploitations en grandes cultures. Organisée conjointement par la FSPC et la Haute école suisse d'agronomie (HESA) de Zollikofen, cette formation est destinée en premier lieu aux agriculteurs désireux renforcer les collaborations en

grandes cultures. De nombreux intervenants présenteront notamment les potentiels des collaborations en grandes cultures, les différentes formes d'organisation possibles ainsi que la gestion des aspects administratifs, économiques, écologiques et sociaux. Des agriculteurs feront également part de leurs expériences de collaboration.

Programme détaillé sous : www.fspc.ch.

Langue : français et allemand, avec traduction simultanée
Frais de participation, y compris le repas de midi : Fr. 80.-.

Renseignements et inscription :

Simon Kohler, SHL, Formation continue, Länggasse 85, 3052 Zollikofen
Téléphone : 031 910 21 64
simon.kohler@bfh.ch

Inscrivez-vous maintenant!

Evolution des prix des intrants et des céréales

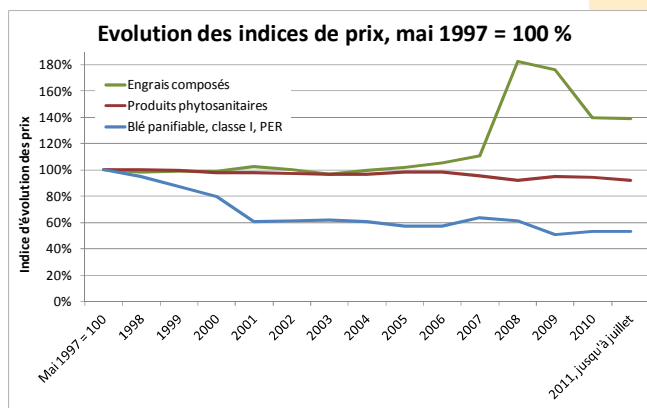
Les prix des intrants et des produits agricoles ne suivent pas la même tendance. Au cours des 15 dernières années, le prix des céréales panifiables et fourragères, en Suisse, a été essentiellement influencé par des décisions politiques, concrétisées par des baisses des protections à la frontière. Pour les intrants, la situation est différente car leurs prix sont généralement dépendant des prix mondiaux, qui fluctuent notamment en fonction des coûts de l'énergie (frais de transport, coûts de production).

Le graphique ci-après présente l'évolution de l'indice des prix des engrais composés, des produits phytosanitaires et d'un blé de classe I. La référence est fixée au mois de mai 1997, qui correspond aux

100 %. Si le prix du blé a chuté de 47 % entre 1997 et 2010, en raison notamment de la libéralisation du marché et de la baisse de Fr. 10.-/dt de la protection à la frontière depuis 2001, la situation est différente pour les produits phytosanitaires et les engrais.

Ainsi, durant la période 1997-2011, les prix des produits phytosanitaires ont diminué, en moyenne de l'ensemble des produits utilisés en Suisse, de 8.2 %, soit Fr. 30.- environ pour un hectare de blé panifiable cultivé en mode PER. Les engrais ont subi de plein fouet l'évolution internationale, avec l'augmentation fulgurante des prix en 2008, qui persiste encore partiellement actuellement. En 2011, le prix des engrais était encore, en moyenne,

39 % plus élevé qu'en mai 1997, ce qui représente une centaine de francs par hectare de blé !



Source : statistiques USP (moyens de production) et FSPC (prix des céréales panifiables)

Commentaire : l'écart se creuse

Le prix du blé de la classe I a baissé de Fr. 57.-/dt entre 1990 et 2010 ! Depuis le début des années 90, deux éléments ont fortement influencé le contexte de la production céréalière : la libéralisation du marché céréalier en 2001 et l'introduction du système de paiements directs comme rétribution des prestations écologiques fournies par l'agriculture. Un troisième élément est attendu à chaque réforme de notre politique agricole : la baisse des coûts de production. Or, l'évolution de ces coûts, notamment des intrants, montre clairement que les efforts ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

Faisons un simple calcul pour un hectare de blé panifiable. La prestation (produit des ventes de la récolte) a baissé de Fr. 3'705.-/ha (65 dt/ha * Fr. 57.-/dt). Les paiements directs alloués

pour les prestations écologiques compensent une partie de cette perte, soit Fr. 1'680.-/ha. Il reste un solde de Fr. 2'025.-, qui n'est en aucun cas compensé par une diminution du coût des intrants (engrais, produits phytosanitaires, etc.).

C'était mieux avant ? Non, c'était différent et nos conditions cadres ont changé. Mais il y a trois constats auxquels on n'échappe pas. Premièrement, le revenu agricole baisse régulièrement et n'atteint plus que Fr. 39'100 par unité de main d'œuvre familiale en 2010. Deuxièmement, l'argument d'une éventuelle baisse des coûts des intrants n'est plus crédible et des économies réelles à ce niveau sont, pour les producteurs, illusoire. Dernièrement, les prix des matières premières agricoles et ceux des biens de

consommation issus de celles-ci s'éloignent de plus en plus.

L'agriculture suisse a déjà largement fourni sa part et la marge de manœuvre devient vraiment limitée pour les exploitants. Bien qu'il existe encore des potentiels d'économie sur les coûts de structure (notamment par les collaborations inter-exploitations), ceux-ci ne permettront pas de remonter significativement les revenus des exploitants. Dès lors, une correction en faveur d'une agriculture productive est nécessaire à très court terme, notamment dans le cadre de la politique agricole 2014-2017.

Fritz Glauser, Président FSPC

„L'argument d'une baisse des coûts des intrants n'est plus crédible“

SGPV-FSPC



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Bern

Téléphone : +41 31 381 72 03

Télécopie : +41 31 381 72 04

Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Ce numéro clôt la publication des « Bulletins de marché » pour 2011. Le prochain bulletin paraîtra au printemps 2012 et vous informera à nouveau sur différents thèmes d'actualités.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.